

Arcambal, hameau de Pasturat L'église Notre-Dame de l'Assomption



L'église est ouverte tous les jours

La date de construction de la modeste église du hameau de Pasturat est inconnue. Cependant, cette annexe de la paroisse de St Géry est bénie le 1er novembre 1648 par l'Archidiacre de l'Eglise de Cahors en présence de Guillaume de Fages le fondateur. On peut penser que c'est à cette occasion qu'elle fut consacrée à Notre Dame de l'Assomption.

Elle s'avéra de suite trop exigüe pour contenir l'ensemble des fidèles qui lui étaient attachés et dont le nombre atteignit 370 âmes dans les décennies suivantes. L'agrandissement de l'édifice et la réfection de ses assises sur un terrain trop mouvant posèrent des problèmes récurrents. Les deux sont liés. A chaque période de travaux, difficilement adoptés et financés, peut correspondre un agrandissement : construction de la chapelle à Marie, l'allongement de la nef vers le nord, l'élévation des murs, le pignon nord surélevé pour l'installation de la cloche en logement à claire-voie en 1853-54...

En 1895, la Fabrique est autorisée par le Conseil Municipal à construire la sacristie sur une parcelle de terrain offerte par le Curé Albareil. Enfin le clocher, dessiné par l'architecte Rodolosse en 1882, est construit en 1903 alors que l'architecte réclame ses honoraires pour ses services. L'église sera restaurée intérieurement en 1989 par les habitants des hameaux. En 1992, le clocher, alors couvert en ardoises est remplacé par l'actuel couvert de tuiles, avec l'aide financière des Services des Beaux-Arts. La tempête de 1999 conduit la Municipalité à remplacer les tuiles envolées. La restauration des vitraux sont les prochains travaux attendus.

L'ensemble du mobilier, statues, vitraux, meubles de la sacristie, confessionnal, objets du culte sont des 19e et 20e siècles. Leur acquisition a été rendu possible grâce aux dons des fidèles. Les bénéfices recueillis sur les manifestations festives du hameau ont permis l'acquisition de chaises plus récentes. On peut ajouter que ce mobilier est constitué de dons des paroissiens ¹ Certains se sont sûrement privés du juste nécessaire pour leur pauvre foyer afin d'embellir la maison de leur Dieu. Le Maître Autel est d'une grande simplicité mais cette austérité de faux marbre blanc est en accord avec l'humilité nécessaire à la prière. La chaire frappe par son élégance. Toute de pierre blanche avec incrustation de panneaux en marbre blanc, elle est posée sur une jolie colonnette masquant ² un tout aussi élégant escalier. L'autel de la Vierge, entièrement en bois a été offert par une famille du pays.

¹ Aux moyens souvent les plus modestes.

² Avec la colonnette soutenant Jeanne d'Arc.

Peut-être a t'il été fabriqué par le menuisier du village, un certain Marquès Maury qui a aussi fabriqué le confessionnal. Si les "Maury" étaient menuisiers, les "Quinquill"³ avaient la responsabilité de faire sonner la cloche : le campanier⁴. L'église possède toujours son harmonium⁵. Beau sacrifice financier pour prier en chantant. On peut alors croire qu'un ou plusieurs des fidèles jouaient de l'instrument accompagnant un chantre et soutenant le chant des fidèles. Les vitraux sont offerts, pour plusieurs d'entre eux ; par les hommes: le Saint Joseph, par les femmes ; la Sainte Anne, à l'occasion d'un Jubilé (?) en 1875. Il faut ajouter la présence silencieuse mais intense des statues de plâtre de fabrication industrielle. Tout ce modeste ou moins modeste mobilier participe au charme qui vous surprend lorsque vous pénétrez dans ce sanctuaire de campagne.

Et si nous évoquions quelques figures originales des desservants de Notre Dame de l'Assomption ?

Le Baron Curé de la Tour de l'Angle semble avoir préféré son annexe de Pasturat, son église et son peuple. En effet, sa paroisse était celle des villages de Vers et de St Géry, et Pasturat aurait dû se contenter d'un vicaire. Ce qui fut peut-être le cas au quotidien. Mais il participa à la restauration de l'église sur ses fonds personnels. Il y fit bénir un mariage aristocratique en grand train. Sa famille et ses amis peut-être. Enfin, il testa sa volonté d'être enterré au milieu de ses pauvres paroissiens du hameau de Pasturat. En 1742, le Vicaire Page décida de démolir le banc et l'autel des seigneurs du village et Fondateur de l'Eglise qui ne venaient jamais à Pasturat alors que les habitants ne pouvaient pas tous entrer dans le temple à cause de ce mobilier encombrant et inutile. Il le fit en la présence de cette noble famille de Cahors venu l'en empêcher. Son geste et la violence avec laquelle il le commit le conduisit au Château du Roy⁶ avec une forte amende et l'obligation de remettre le banc et l'autel en place. A la Révolution, le Curé Longayrou émigra et fut remplacé par Louis Caulet, curé assermenté. Il faut attendre la fin du 19ème siècle et le début du 20e pour retrouver quelques figures. Le curé Albareil fit "venir de province" quelques membres de sa famille à qui il confia parfois un rôle dans la paroisse. D'ailleurs, ce fut son neveu qui le remplaça. Le dernier des desservants de l'église fut le Curé Prion, nommé en 1921. Les enfants l'appréciaient beaucoup, surtout le jeudi soir lorsqu'il revenait de Cahors, les poches pleines de bonbons. Il possédait une Citroën 5CV "Tréfle", la première voiture dans le village. Il y emmenait son meilleur enfant de chœur, non son plus sage, lui apprenait à conduire et en salaire lui demandait de garder la voiture pendant son absence qui paraissait bien longue au pauvre garçon. Il apprenait aussi aux enfants à tirer à la carabine. Ce qui faisait "rouspéter" les parents. Ce récit me vient du dernier enfant de chœur de Pasturat.

Henri Renault.⁷

³ Surnom donné aux membres de la famille Marquès.

⁴ Au Moyen Âge, on appelait campanier la personne qui annonçait les baptêmes sur la place principale du hameau ou précédait les convois funèbres.

⁵ Même s'il n'est plus en état de fonctionner.

⁶ Nom donné à l'ancienne prison de Cahors.

⁷ L'auteur tient à la disposition des personnes intéressées une étude sur documents de l'église du hameau de Pasturat

Depuis le 9 décembre 1905, l'église est propriété de la commune en vertu de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (sf. Alsace-Moselle), ainsi que les biens mobiliers, y compris ceux inscrits au patrimoine départemental. L'entretien incombe également à la commune et le Département a pour mission de protéger les œuvres classées ou répertoriées.

Mairie : 05 65 22 50 58 / mairie.arcambal@wanadoo.fr
Conseil Général (Sce. patrimoine) : 05 65 53 43 12 / info@patrimoine-lot.com

L'église Notre-Dame de l'Assomption est rattachée au groupement paroissial
Vers, Saint Géry, Cours

Centre paroissial de Terre Rouge
75, av. Jean Lurçat 46000 Cahors
Tel 05 65 35 57 98

www.paroissedecahors.fr

Retrouvez tous les horaires des célébrations www.egliseinfo.catholique.fr



Une 2^e église peut également être visitée sur notre commune.
Il s'agit de l'église Saint Antoine (centre bourg à proximité du château)

Toute l'actualité du village sur www.arcambal.net

Texte : Henri Renault.
Réalisation du document et photo de couverture
association Hameaux et Villages d'Arcambal (contact@arcambal.net)